



Saint-Savournin



« Ici, on cultive la culture »

Programme octobre/décembre 2020

Depuis plus de six mois, la chose culturelle est – ici à Saint-Savournin – condamnée à une double peine. D'une part infligée comme partout par le corona virus et son lot de contraintes sanitaires, d'autre part par la fermeture pour plusieurs mois encore de la salle Marie-Ange Luciani en raison d'indispensables travaux de toiture. Après une première période qui, pensons-nous, a changé nos vies, nous essayons de nous réapproprier progressivement, les rendez-vous culturels où si souvent nous nous sommes rencontrés tout au long des six dernières années. La commission extra municipale de la culture reconduite et renouvelée avec ce nouveau mandat y a longuement réfléchi et travaillé et a élaboré une programmation sur la base de nouvelles règles de sécurité pour tous. Plus modeste certes, mais diversifiée, cette programmation d'octobre à décembre sera présentée publiquement le jeudi 15 octobre au Cercle philharmonique de St-Savournin et vous proposera d'autres belles rencontres. Nous espérons avoir le plaisir de vous y retrouver. D'ici là, prenez bien soin de vous et de vos proches.



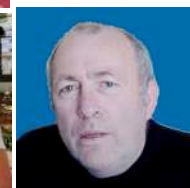
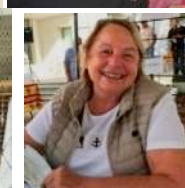
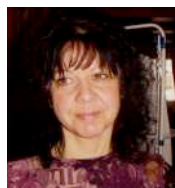
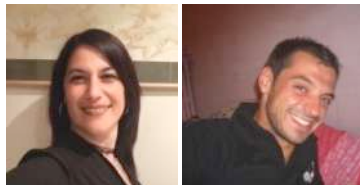
Jeannette Riou
1^{ère} adjointe
Déléguée à la culture



Rémi Marcengo
Maire de St-Savournin

La nouvelle commission extra municipale de la culture

Présidée par le maire et animée par l'adjointe qui en a la charge, elle a été créée et adoptée par le conseil municipal. La commission est composée pour moitié de membres élus lors du scrutin du 15 mars dernier, et pour moitié de citoyens non élus (voir ci-dessous). L'opposition n'ayant pas souhaité proposer une candidature, elle ne siège donc pas dans cette commission qui se veut garante de la démocratie et de la transparence dans la gestion des affaires culturelles.



De haut en bas, première ligne : Louise Dupuy conseillère municipale, Grégory Raffini conseiller municipal.
Deuxième ligne : Brigitte Gauch, Jean-Jacques Riot, Muriel Casabieille, Jean Biamonti, citoyens non élus.

VENDREDIS DE L'HISTOIRE - 18H30

CERCLE PHILHARMONIQUE



02 octobre – «La généalogie, une passion française» pour toutes les générations. Raphaël Bermondy, généalogiste professionnel, nous en dira plus bien sûr à l'occasion de ce premier «Vendredi de l'Histoire».

16 octobre - « Franc maçonnerie, 300 ans d'histoire » par Henry Lombard, diplômé en Sciences Économiques et en Philosophie Économique, également Ingénieur et auteur.

06 novembre - « Oradour sur Glane, village martyr ». Une histoire racontée par Jean-Jacques Riot, président du comité local du Mouvement de la Paix.

04 décembre - « Alzheimer, parlons-en ! » avec Saveria Semeria responsable du « Fil rouge Alzheimer » d'Aubagne, créée par le professeur Jean-Raoul Montiès.

(Entrée libre). Ces rendez-vous ont d'ores et déjà reçu l'autorisation préalable des services préfectoraux.

SALLE DE L'ANCIEN LAVOIR

Samedi 24 octobre – 18h30 – soirée avec le sommelier Fabien Riot pour une séance «Dégustation de vins» - (40 places maxi sur réservation). **Entrée, libre participation.**



Dimanche 25 octobre – 17 H – Théâtre avec le « Lâcher de fadas ». Une comédie à mourir de rire de Jean Jacques. Avec Serge Gubern et Manu Gueret, deux vrais "fadas" dont le seul objectif est de faire rire le public, sans discontinuer. **Entrée, libre participation.**



Dimanche 22 novembre. 16 H Concert de soutien aux femmes victimes de violences conjugales avec le groupe « Kitchen for five » et son répertoire de chansons françaises. **Entrée, libre participation.**



Dimanche 06 décembre – 16 H Marc Campo nous chante l'Italie. Un concert gourmand qui s'accompagnera d'une dégustation offerte de Panetone et de Lambrusco. **Entrée, libre participation.**

CONCERT DE NOEL – EGLISE



Samedi 19 décembre - Concert de Noël – 19 H – Eglise – avec le chœur Voix en sol mineur dirigé par Elisabeth Aubert . **Entre libre.**

LES LETTRES DU PERE NOEL

Pour la quatrième année consécutive, tous les enfants qui auront mis leur lettre dans la grande boîte aux lettres prévue à cet effet, recevront la réponse du Père Noël en personne.

Les distanciations physiques seront rigoureusement respectées, tout comme l'utilisation du gel hydro alcoolique et le port du masque. Bien sûr tous ces rendez-vous seront maintenus s'ils reçoivent la validation préfectorale liée à la situation sanitaire du moment. Si tel n'était pas le cas, vous en serez informés en temps utile.